

Outrage

Incendiaire, gratuit, sur Lyon et ses environs

L433-5 du code pénal

Constituent un **outrage** puni de 7500 euros d'amende les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie. Lorsqu'il est adressé à une personne dépositaire de l'autorité publique, l'outrage est puni de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende...



OUTRAGE PAR GESTE, parole ou regard... « Outrage », c'est ce qui risque de tomber chaque fois qu'on croise un équipage de la BAC, ou trois flics dans le métro. Parce qu'on a l'audace de leur dire que la police et l'administration française, fidèles à leur tradition, raflent les étrangers ; parce qu'on a le malheur de venir de l'autre côté du périph' et de ne pas s'écraser quand ils décident de fouiller, d'insulter ; parce qu'on a l'aplomb de les regarder pour ce qu'ils sont : une force d'occupation...

Dans une société qui craque de toute part, et de plus en plus, il est vital pour le pouvoir de préserver l'illusion que tout va bien. « Circulez! Y a rien à voir », comme disent les flics lorsqu'ils humilient dans la rue. Les délits d'outrage, de rébellion sont des instruments bien commodes pour mettre à l'amende tout ce qui remue un peu trop. Et de toute façon la panoplie répressive est si vaste qu'à vouloir se débrouiller pour échapper à l'exploitation salariale ou mettre en place des solidarités concrètes et réelles avec d'autres exploités, à tenter de rendre les coups on devient vite illégal ou criminel. Alors autant assumer.

Notre existence même devient une menace pour l'ordre et donc un outrage. Très bien. Ça fera un bon titre. Le bon intitulé pour une publication qui vise à rassembler sur le même support, dans le même mouvement, toutes ces résistances, toutes ces existences rebelles que le pouvoir justement sépare : révoltes des cités, grèves des caissières, luttes des sans papier, mouvement lycéen... Outrage c'est le nom de cette tentative : 1 000 exemplaires, gratuits, diffusés dans toute la ville, à faire circuler de mains en mains, pour donner à voir ce qui se trame dans les angles morts de la métropole, dans les quartiers, dans les taules. Partir d'en bas, des pratiques concrètes, cibler nos ennemis et diffuser des tactiques de résistance... pour que nos différentes luttes communiquent, pour qu'elles s'intensifient. Pour nous soustraire collectivement à cette sale France d'après, ou en tout cas la rendre ingérable : en refusant le contrôle (à l'ANPE, dans les TCL, avec test ADN...), par la grève, à coups d'émeutes ou de manifestations sauvages, rue par rue... nous rendre ingouvernables.

Grèves en tout genre p.2-5/

Contre la police p.6-7/

Les armes de l'ennemi p.8-9/

Prisons pour mineurs p.10-12/

En taule pour des fumigènes p.13-14/

Agenda p.15/ Fiche pratique p.16/

TRAVAILLER MOINS POUR GAGNER PLUS

Caissières en grève

Le 1er février 2008, première journée de grève nationale dans la grande distribution. Tentative de lutte là où la précarité et l'exploitation sont traditionnellement exacerbées. Refusant de s'en tenir à une grève symbolique de 24 heures comme les y invitaient les directions syndicales, les salarié-es du Carrefour Grand Littoral à Marseille ont décidé de continuer la grève pour obtenir la satisfaction de leurs revendications (notamment l'augmentation des tickets restaurant et le paiement des jours de grève).

Pendant deux semaines, les salarié-es ont bataillé face au mastodonte Carrefour. Ils/elles ont appris à se connaître, à s'organiser ensemble. Si le quotidien des caissières est particulièrement individualisant et monotone, les piquets de grève ont respiré l'enthousiasme de la lutte collective.

Les directions syndicales (CGT, CFDT, FO) ont obstinément refusé d'appeler les autres salarié-es de Carrefour à la grève : c'est pourtant dans la lutte ensemble et au même moment, que les salarié-es de Carrefour avaient une chance d'obtenir satisfaction sur leurs revendications. Mais les bureaucrates ont sciemment décidé de mener ce mouvement dans le mur.

Vendredi 18 février, le gouvernement et la direction de Carrefour ont considéré qu'ils pouvaient en finir avec la grève : les flics sont intervenus violemment pour débloquent les entrées du magasin. Ce qui a provoqué la cessation du travail dans plusieurs hypermarchés Carrefour, par solidarité. Le même jour, FO appelait à la reprise. Le lendemain, la CFDT (majoritaire à Carrefour Grand Littoral) appelait à son tour, signant un accord qui est très loin de satisfaire les revendications minimales des grévistes.

Depuis, une caisse de solidarité financière a vu le jour. Pour des salarié-es gagnant environ 1000 euros par mois (pour les plein temps), la paie de février a été amputée de moitié !

Les dons sont à envoyer à : Collectif 13 - Droits des Femmes 13 boulevard des Frères Godchot 13005 Marseille

écrire au dos du chèque : « soutien carrefour grand littoral ». Le Collectif-13 fera parvenir les sommes perçues aux responsables du mouvement.

Depuis le début de l'année, et dans le sillage du mouvement de novembre, pas une semaine ne passe sans débrayage dans une boîte de la région. Selon les syndicats, les salariés courent après le pouvoir d'achat... mais ces luttes viennent surtout s'attaquer à la sale équation sarkozyste « travailler plus pour gagner plus » et à tout ce qu'elle comporte : flicage des chômeurs-euses comme des salarié-es, cadences à la con, flexibilité accrue... toute cette course, cette pression au travail qui nous laisse l'impression de perdre notre vie à essayer de la gagner.

Témoignages de caissières

CARREFOUR GRAND LITTORAL, le 27 mars. Rencontre avec des travailleuses de l'enseigne qui ont participé à une lutte de 16 jours, du premier au 17 février.

Un mois après, l'espace marchand a repris ses droits. La rencontre se fait entre deux tranches de travail, sur la pause repas déjà bien entamée une fois passé par la pointeuse, et par la case sandwicherie... Le temps d'arriver en salle de pause, il reste 10 minutes pour digérer le panier repas à 3 euros. C'est là-dessus, entre autre, que la grève s'est lancée : le tarif du ticket resto, symbole du mépris patronal, les horaires saucissonnés par les temps partiels contraints, et cette idée saugrenue qu'on pourrait bien gagner plus sans avoir à marnier encore d'avantage...

« Les femmes sont peut-être plus révoltées, parce qu'on est beaucoup de femmes seules ici. Comme mon cas : quand vous gagnez 950 euros par mois et que vous sortez déjà 450 euros de loyer, je parle que du loyer hein, je parle pas d'EDF, des assurances voitures parce que quand vous finissez la nuit y a plus de bus, alors il vous faut une voiture... à la fin qu'est-ce qu'il vous reste pour manger ? Bah rien. »

« Cette grève a commencé parce que c'était une journée nationale avec les syndicats. Mais le dégoût des salariés, tout ce qui se greffe comme le besoin d'argent, les conditions de travail... tout ça a fait que ça a duré 16 jours. J'ai la chance d'avoir un mari qui est opérationnel pour s'occuper des enfants parce que moi j'étais en stand-by 16 jours dans le magasin, sur le parking, jour et nuit. Pour empêcher les camions de rentrer, être au courant de ce qui se passait... »

Sur le parking, le lieu de la pause clope, un petit groupe de caissières discute et rigole... On parle un peu du quotidien de la grève : « Nous on a fait partie des filles qui étaient là tous les jours, toute la nuit, toute la journée... on a combattu les CRS, on était là, et on est rentrées pour rien... [rire]. Le directeur, vu qu'on laissait pas rentrer les marchandises, sa seule solution ça a été d'envoyer les CRS. On a été traînées en justice aussi. On a bloqué 16 jours, quand un camion arrivait on disait : on fait la grève, on fait la

grève vous repartez... voilà on a bloqué les accès [de la galerie commerçante] deux fois et deux fois on a été traînées en justice ».

« Y avait une assemblée générale tous les soirs on demandait qui voulait continuer, qui voulait rentrer et la majorité c'était pour continuer. Au début on était 400 sur 600 employé-es, on prenait beaucoup de décisions. C'était tout le monde, tous les employé-es du magasin même si c'est vrai que nous les caissières on est les plus nombreuses et puis quand on bloque tout s'arrête.

On était tout le temps dehors en train de crier, de chanter. Avec le microphone : « si tu veux pas négocier parle à ma main / si tu veux pas négocier oublie moi ha ha ». Après on disait : « la grève elle est trop bien, la grève / la grève elle est trop bien ». Non franchement y avait une bonne ambiance.

La première nuit, les gens savaient pas qu'on était là, alors on était cinq. On s'est fait une petite grillade, des parties de romé, on était toujours un groupe de six filles la nuit le jour tout le temps et puis y a avait aussi 2-3 gars qui sont venus, et après tout le monde venait le soir, ça s'est su. Y avait même des gens de l'extérieur : on finissait à 40 ou 50, pour la nuit c'est beau, non ? Même ma chef quand elle venait le matin, moi je suis souvent en retard et le matin, j'étais en train de me brosser les dents à cinq heures du matin, elle me disait : « je vous ai jamais vue souvent aussi à l'heure ». Et ben ouais mais la grève j'étais tout le temps là ».

Pour ce qui est de la fin du mouvement c'est simple : les salariées qu'on a pu rencontrer sont toutes dégoûtées.

« Et ben non on voulait pas rentrer, on est rentrées de force : c'est le délégué syndical de la CFDT qui sans nous faire voter est allé signer, sans savoir si on était d'accord ou pas d'accord. Si on avait continué on serait peut-être abouties à quelque chose vu qu'il y avait des Carrefours qui rentraient avec nous. Pour la CFDT les trois quarts étaient d'accord alors ils ont dit on va rentrer mais la majorité des caissières on est sans étiquettes.

Ils venaient tous avec leurs banderoles un coup CGT, un coup CFDT, avec les badges, la casquette... mais on fait la grève pour les employées, pas pour le syndicat alors finir déguisées avec l'étiquette là et là... Pour savoir qu'on est pas assez payées on a pas

besoin d'étiquette. Et c'est pas eux qui vont te payer. Ça fait trop des clans, la CDFT à droite, la CGT à gauche... mais c'est bon, on est tous ensemble. Et moi je pense que c'est à cause des problèmes syndicaux qu'il y aura pas encore de grèves comme ça, de seize jours ».

Dans l'accord signé par la CFDT, il n'y a strictement rien. C'est du vent. Mais il pèse comme une pierre sur l'estomac des grévistes : sur les temps partiels imposés ? rien ; sur l'augmentation du ticket resto : rien ; sur la fermeture à 21 heures en hiver : rien. Le seul « acquis » : une subvention exceptionnelle de 80 000 euros versée au comité d'entreprise, et une augmentation de 50 centimes du ticket resto (sur les 1 euro 50 demandés) et encore, à condition que les pertes liées au vol et à la casse passent sous la barre des deux pourcents, ce qui revient à devoir faire le travail dégueulasse des vigiles en plus d'un boulot abrutissant aux caisses ou au rayonnage...

La grève aura coûté 3 millions d'euros à Carrouf, l'équivalent de 2740 années de ticket resto.

« À la fin de notre combat, le vendredi et le samedi, y a beaucoup de magasins qui sont venus avec nous, qui ont débrayé, qu'étaient

vraiment avec nous... mais ça a lâché avant. On a eu beaucoup de soutien, de tout le monde... on a eu des dons des dockers, même les bateaux de pêche qui rentraient au port ils nous ont appelé, ils nous ont dit vous venez à telle heure et ils nous ont donné le poisson frais qu'ils venaient de pêcher...

La suite ? La suite je la vois très mal. À moins de leur foutre le feu... Y a pas d'autre solution. Parce qu'on est toutes révoltées et qu'ils ont rien lâché. Quand un patron vous balance dans la figure je préfère perdre je sais pas combien de millions d'euros plutôt que d'en lâcher 190000... faut pas beaucoup qu'il ait de figure parce qu'il a pas de problème de fin de mois, lui ; ça aussi il nous l'a fait comprendre... La seule chose qui, à mes yeux, a changé c'est qu'on a appris à se connaître, parce qu'on a pas les mêmes horaires entre les employés-rayons et les employés de caisse, on a appris à connaître nos problèmes... la grève après ce qu'elle nous apporte ? bah, pas grand-chose. On n'a pas perdu grand-chose mais on a pratiquement rien gagné. Tout ça se parle au niveau national, ils disent que s'ils augmentent pour un magasin ils sont obligés d'augmenter pour tous les magasins donc ils veulent pas lâcher, hein, même pas pour vingt centimes sur un ticket resto. Mais

bon : nous on peut même pas partir un mois en vacances... alors la grève je pense ça a servi à discuter de ça, et pour montrer qu'il y a un ras le bol. Dans cette grève on s'est retrouvé des gens qui étaient à un mois de la retraite, qui se sont battus pour les autres, des étudiants... alors tous ceux qui ont pas participé même s'ils étaient d'accord avec nous, c'est la loi hein, c'est les CDD, qui craignaient pour leur emploi. Alors soit disant on est dans un pays où on peut s'exprimer, où on a le droit à la grève, moi j'ai constaté qu'en faisant la grève on avait pas le droit à grand-chose... on avait le droit à se faire petit. Souvent on me dit : tu rêves... alors c'est peut être un rêve de demander 250 euros nets sur mon salaire mais quand je pense que Monsieur Sarkozy il s'est permis d'augmenter son salaire, les patrons ils peuvent se permettre d'augmenter leurs salaires... Et les ouvriers ? Quand est-ce qu'ils vont pouvoir augmenter leurs salaires ? J'espère de ça que les gens ils vont se réveiller, ils vont se dire que oui c'est dur mais c'est possible de lutter, de se battre, d'aller jusqu'au bout et que l'union fait la force... Alors c'est un petit appel, quoi. Que les gens se révoltent... et surtout les femmes, parce que les femmes de nos jours elles ont un double travail comme on dit : elles ont le travail au travail et le travail à la maison... »

MOUVEMENT LYCÉEN

Le printemps arrive et de nouveau ça remue dans les lycées : assemblées générales, occupations, manifs sauvages... Un mouvement lycéen, encore. À cause d'une réforme du bac pro dont on sent bien qu'elle va amener encore plus de monde sur les voies de garages du travail précaire. Et parce qu'il y aurait des profs en moins, paraît-il, à la rentrée prochaine. Mais surtout parce qu'il y a de la joie à faire sauter les cours, à prendre la rue ensemble, avant de se faire avaler par le monde de l'entreprise. L'avenir, comme ils disent.

AU COURS DU MOUVEMENT contre la privatisation de l'université (LRU, Alois Pecresse), un peu partout en France, des lycéen-nes participent aux cortèges étudiants et commencent à lancer leurs propres AG. La FIDL et l'UNL (principaux syndicats lycéens) n'encadrent alors pas grand chose. Sur l'agglomération lyonnaise certains lycées comme Fays ou Récamier partent en manifestation sauvage pour débrayer joyeusement les établissements voisins (déclenchement d'alarmes incendies, batailles d'extincteurs) et rejoindre les cheminots en lutte ou les étudiants... Peu après tombe la nouvelle d'une suppression des BEP et de la réforme du BAC-pro (passant de trois à deux ans), mais les vacances scolaires mettent entre parenthèses la mobilisation naissante.

Début février le mouvement reprend, quelques lycées sont bloqués notamment le lycée pro Tony Garnier à Bron : le portail est barricadé, des poubelles crament et les flics venus aux nouvelles se ramassent quelques gadins (un lycéen sera arrêté pour jet de projectiles). Il y a des débrayages encore au lycée de l'automobile dans le 8^e arrondissement, à Saint-Etienne, à Tarare... Mais c'est véritablement début mars, avec l'annonce du non remplacement des 11 000 postes dans l'éducation nationale, que la mobilisation s'amplifie. Ces revendications peuvent sembler bien ternes : se battre pour plus de profs, plus de fonctionnaires chargés de noter, d'orienter dans les mailles du système éducatif, avec en bout de chaîne la perspective d'aller pointer aux Assedics ou en intérim... Mais ce joli prétexte donne l'occasion de bouger encore ensemble dans la rue, pour mettre le bordel contre Sarko et le monde qu'il nous promet.

En région parisienne le mouvement lycéen est très fort. Les premiers blocages ont commencé dès la fin janvier et des journées de grève non reconductibles appelées par les syndicats de profs ont trouvé un

relais inattendu dans les collègues, les écoles, les lycées techniques ou généraux. Les parents et les élèves ont rejoint la lutte, massivement : ça et là la grève est reconduite. En février et en mars ça repart sur des blocages d'axes routiers, des occupations de bahuts, des manifs sauvages qui finissent en affrontement avec la police. On en dira pas grand chose dans les médias, et les grandes centrales syndicales ignorent consciencieusement ce bouillonnement. C'est donc dans une relative indifférence de « l'opinion publique » que la police procédera à de nombreux déblocages de lycées, à coup de flashball et de gaz lacrymogène. On comptera plusieurs dizaines d'interpellations en banlieue parisienne.

Depuis quelques jours de grosses manifestations ont lieu deux fois par semaine dans toute la France. Sur Paris on compte jusqu'à 40000 personnes dans la rue. Plus ça va et plus ces manifs semblent chapeautées par les syndicats et leurs services d'ordre, débarqués en force pour protéger les « gentils manifestants » des « méchants casseurs » ; parallèlement le cadennassage policier est de plus en plus impressionnant : devant le cortège, une ligne de SO fournie par la CGT et SOS Racisme (qui a embauché de la sécurité privée) fait tampon avec les plus énervés (entre 500 et 2000 ; bandes casquettes-capuches venues des quartiers, émeutier-es qui attendent l'occasion de reprendre l'offensive après les manifs anti-sarko, etc.) ; devant, des CRS et des flics en civil essayent tant bien que mal de contenir cette masse tourbillonnante... ça gaze un peu partout, de temps en temps des vitrines tombent et tout autour les rues sont gavées de condés prêts à refermer la nasse. Pourtant, à plusieurs reprises, des grands magasins ont pu être pillés, et les flics ont ramassé. À Grenoble le 10 avril les lycéen-nes étaient près de 5000 à manifester ; là encore ça s'est fini en affrontement, dans les lacrymos. Dans les larmes et la joie.

BLOQUONS

Le mouvement contre la LRU s'inscrit dans une histoire, une série qui court du printemps lycéen de 2005 à la révolte des banlieues en novembre de la même année, du mouvement anti-CPE, aux émeutes post-électorales de mai dernier. Cette histoire est animée par une circulation des émotions, des gestes, des pratiques. Cet automne a aussi été marqué par la multiplication des foyers de contestations : mobilisations dans la fonction publique, grèves chez EDF-GDF, Alcatel, blocage des dépôts de carburants par les marins pêcheurs, émeutes à Villiers-le-Bel. Il revient aux cheminots d'avoir ouvert le bal en octobre, et donné le ton en bloquant la quasi-totalité du trafic ferroviaire.



En luttes...

■ Sabotages à la SNCF

Fin décembre : un cheminot de Solèze est interpellé pour avoir dégradé un portail lors du mouvement de novembre ; plus récemment, un salarié des ateliers mécaniques SNCF d'Oullins a été entendu par les flics suite à la plainte d'un petit chef : il s'était fait cramer son petit manteau par un fumigène... Au niveau national une vingtaine de plaintes pour sabotage ont été déposées (un cheminot de la région parisienne accusé d'avoir cassé la vitre d'un local technique s'est pris quatre mois avec sursis). Et les syndicats se sont évidemment désolidarisés de ces actes de sabotage, laissant les cheminots insoumis seuls face à la police-justice. Faut croire que la SNCF était sur les dents après la série d'attaques sur les lignes TGV qui avaient paralysé le trafic fin novembre... ça n'a pas empêché les saboteurs de remettre ça le 25 décembre dans le Nord, et le 23 janvier (journée d'action sur les retraites et le pouvoir d'achat) dans la Drôme et en Côte D'Or ; là encore quelques câbles brûlés ont occasionné des retards important sur les lignes TGV Lyon-Paris et Lyon-Marseille.

■ Vendredi 1er février : 1000 salarié-es de la grande distribution débrayent

Rien que pour l'agglomération lyonnaise, dans le cadre d'une journée d'action nationale pour les salaires et l'amélioration des conditions de travail. Le mouvement est massivement suivi au centre commercial de la Part Dieu et à Vénissieux. Du côté des patrons (la Fédération des entreprises de la grande distribution), on dénonce « des motifs un peu politique »... Comme si les bas salaires et les temps partiels imposés aux un-es, et les grosses fortunes

DANS CE CONTEXTE, le mouvement étudiant contre la LRU était d'emblée politique. Pour la gauche et ses appareils syndicaux, les mouvements sociaux partent d'une volonté de « protester contre la casse du service public », de « stopper le gouvernement » et de lui « imposer des reculs », comme aiment à le plastronner les leaders étudiants. Pour nous, ce mouvement étudiant contre la LRU part simplement d'un besoin d'interruption, d'un désir d'arrêt et de rupture : s'arrêter collectivement d'être des étudiants.

1968, 1986, 2006 : les mouvements étudiants sont porteurs d'une force de débordement. Pourtant en 2008, elle semble avoir été bien faible. L'ennui propre aux existences individuelles dans les démocraties modernes a certes été rompu pendant ce mois de grève et d'occupation. On a vu çà et là des complacités se nouer et des bandes se créer. Mais ces amitiés naissantes ne furent jamais en mesure d'anéantir la dissociation entre vie personnelle et engagement politique, d'inventer des manières d'être ensemble qui soient aussi des formes de résistance, pour que la catégorie même d'engagement perde tout son sens. Si le spleen étudiant fut provisoirement brisé, ce fut au prix d'une lutte, d'un combat acharné tant il y eu, du côté d'une partie des grévistes, une recherche effrénée de « crédibilité », un désir d'être pris au sérieux par ceux qui ne partageaient pas leur lutte. Partout, il y avait cette volonté affichée de coller à l'idéal de l'étudiant contestataire, celui qui connaît la loi sur le bout des doigts, qui est « informé » et qui sait de quoi il parle, celui qui ne fait pas que protester mais qui formule aussi des « contre-propositions », qui est responsable dans ses moyens d'agir comme dans ses revendications. En AG comme sur les blocages, il fallait rester poli et respectable, faire bonne figure, y compris contre les ennemis déclarés du mouvement, ceux qui s'organisaient en vue de l'écraser – même après plusieurs semaines de conflit, insulter un anti-bloqueur était encore perçu par certains comme un acte agressif et donc condamnable. « Faire l'unité », « Massifier », « Rester crédible », tels sont les trois mots d'ordre qui finirent par dominer le mouvement, par le vider de toute l'énergie que l'interruption des cours avait laissé échapper.

Il faut préciser que le mouvement faisait suite à celui du printemps 2006 (anti-CPE) qui avait vu le gouvernement de l'époque et les présidents d'université quelque peu surpris et dépassés par le cours de la lutte, notamment par la généralisation du blocage ou l'occupation des facs et des lycées dans tout le pays pendant plusieurs semaines. Le pouvoir a donc appris, patiemment. Il a tiré les leçons de son échec. Et cette fois-ci, c'est le recours immédiat aux forces de l'ordre et aux référendums pour débloquent les facs qui se sont généralisés. Cette situation atypique (présence répétée des CRS dans les facs et votes électroniques ou à bulletin secret pour casser le blocage), qui rendait pour une fois le conflit apparent et sensible, ne fut pas en mesure de provoquer autre chose, chez bon nombre d'étudiants, qu'une succession d'indignations morales. Elles se traduisirent par des condamnations vexées, dans un premier temps, à l'égard du gouvernement qui « marchandise le savoir » et « privatise les facs » pour ensuite se retourner contre les présidents d'université qui « ne respectent pas les décisions d'AG » puis qui finalement n'hésitent même plus à « envoyer la police sur leurs propres étudiants ». Toute cette bonne volonté scandalisée de citoyen-outragé-dans-son-bon-droit ne trouva jamais un espace où se concrétiser, où exister autrement que comme simple accusation qui n'engage précisément à rien. Ce furent des invocations (« durcir la lutte ! »), des tracts rageurs contre l'administration (mais pas d'attaques concrètes contre elle), des appels au boycott des scrutins et des refus d'entrer dans la fac lorsque la police en gardait les entrées. Et rien de plus. Aucun actes de blocages de carrefours, de centre de tri, de voies de train, etc. Toute l'expérience et les savoirs du mouvement anti-CPE semblaient s'être volatilisés.

Il y a une impuissance évidente des mouvements sociaux qui prend sa source tant dans l'urgence qui les constitue et qui leur donne leur rythme, que dans leur utilisation frénétique des modes de contestation propres à la politique classique : les réunions, les assemblées générales, les cortèges, les négociations, etc. Pas de place pour la prise en compte, sur un mode collectif et effectif, des attachements qui nous constituent. Pas la moindre interrogation donc sur la nature de ces liens, qui nous affectent ou nous lais-

TOUUT !

sent indifférents, nous font travailler ou nous mettent au chômage, nous rendent nerveux ou nous détendent, nous libèrent ou nous asservissent. D'ailleurs, pendant le mouvement, il n'en était pas même question. On était là pour lutter contre un projet de loi, « pas pour s'amuser » sermonnaient les syndicalistes à ceux qui choisissaient de vivre, vraiment. Tout ce qui dépassait le cadre militant traditionnel était soit vu comme puéril et sans importance, soit considéré comme dangereux et donc à combattre. Certains ne cachaient d'ailleurs pas leur aversion et leur crainte pour les tendances du mouvement qui s'organisaient en vue de son dépassement. « On essaie de les contenir, mais ce n'est pas évident » lâchait un responsable de SUD-étudiants à un journaliste de Libération au sujet de ceux qui « renâclent à la structuration et poussent à la radicalisation, même lorsque le rapport de force n'est pas favorable ».

S'engager. S'engager publiquement. S'engager publiquement pour une bonne cause.

Prendre position. Sortir de sa réserve. S'indigner et s'enthousiasmer. Passer de l'état de spectateur à celui d'acteur, de sujet. Sensation enivrante de « faire bouger les choses ». On expérimente à l'arrache d'autres façons d'être au monde, sur un mode plus collectif. On se sent portés par le mouvement – par les occasions de rencontres qu'il procure, par la rupture avec la vie quotidienne qu'il provoque – autant qu'on le porte soi-même.

Les mouvements sociaux suscitent bien peu de remises en cause chez ceux qui les vivent. À peine touchent-ils à leur fin que leurs leaders s'empressent de, comme ils le disent eux-mêmes, « capitaliser » l'énergie qui s'y est accumulée et consommée pour envisager les prochaines luttes. Se traîner de défaites complètes en micro-défaites ne les affolent pas : « c'est ainsi », « on n'y peut rien », répondent-ils. Il faut bien « faire avec », se contenter du peu qu'on a ; attendre une période plus propice, des jours meilleurs. Les « conditions objectives » tardant décidément à s'objectiver, il faut mettre de l'eau dans son vin et patienter. De mouvement social en mouvement social, on finira enfin par « conscientiser les gens ». Avant cela, il importe de rester crédible. De toute façon, hormis ces rares moments d'euphorie collective, ces « temps forts », que faire ? Les fins de mouvements étudiants sont à ce titre exemplaires : on peut y voir les petits chefs de la contestation se battre entre eux pour enrôler de la chair nouvellement politisée, quand d'autres appellent de leurs vœux un énième collectif unitaire étudiant qui, en recueillant les divers résidus du mouvement, dépasserait les clivages syndicaux traditionnels...

Le blocage et la grève ont ceci de désagréable pour les tenants de la démocratie qu'ils créent des situations qui obligent ceux qui y sont confrontés à prendre position, à prendre parti (pour ou contre la grève, le blocage, le

gouvernement, etc.) en somme à se détacher et à s'attacher autrement. Le blocage pose physiquement une situation qui partage l'espace : on est d'un côté ou de l'autre de la barricade, qu'elle soit faite de chaises, de pavés ou de bagnoles incendiées. C'est en soi une pratique de re-politisation, qui s'oppose à la neutralisation des conflits politiques dans une vague soupe démocratique que tout le monde trouve amère, et qui permet aux dominants, bien que moins nombreux, de toujours l'emporter. En situation de grève et d'occupation, le rêve du « vivre ensemble » est rompu de façon pratique. Des clivages et des tensions renaissent. Mais même cet état de fait, cette division éthique et politique qui s'instaure en situation de rupture, on ne veut pas l'admettre, on la refuse et on la combat sans relâche, tant du côté des grévistes – « je ne veux pas qu'il y ait de front, préservons le dialogue », ne cessait de répéter un étudiant de LO – que du côté des professeurs et des personnels – en étant trop radical dans les revendications, n'allait-on pas dissuader d'autres collègues de rejoindre le mouvement, se demandaient-ils à chaque AG – et bien sûr du côté de la masse des anti-bloqueurs qui se mobilisaient, eux aussi, à chaque AG pour venir voter la fin du blocage et pour pouvoir enfin retourner à la routine étudiante. De part et d'autre, il y avait une fuite hors situation, une hantise qu'une fracture s'institue dans le corps universitaire, une peur viscérale que les camps se dessinent et que des différences de point de vue s'affrontent.

Face à ces situations extraordinaires qui se produisent encore de temps en temps, il y a une nouvelle forme de grève qui se dessine petit à petit. La loi sur le service minimum dans les transports en est un avant-goût. On aura toujours le droit de faire grève mais certainement pas celui d'interrompre les flux et encore moins d'empêcher quiconque de se déplacer. Adieu les piquets de grève et toute la force qu'ils pouvaient donner à des grévistes. D'une pratique à l'origine sauvage et incontrôlable, la grève devient alors individuelle, elle se mue en question personnelle qu'on se pose en son for intérieur, un for intérieur qu'on invite à s'épancher dans l'isoloir précédant l'urne, destinée à recevoir des cendres de révolte... Surtout, la grève perd de son impact matériel pour n'être plus qu'une gesticulation spectaculaire.

La stratégie pour nous écraser est plus subtile qu'une éradication violente : c'est une déréalisation systématique de nos résistances, une neutralisation dans des bulles symboliques, déconnectées de la pratique. Et le politique devient de la politique (du spectacle politicien). Pondre une loi pour des grèves sans piquets, c'est dire à des résistants « on vous laisse les fusils, mais on vous retire les balles ». Et pour ceux qui garderaient des balles, on revient à l'éradication pure et simple (la répression qui avance sur son trépied police-justice-prison). D'où la nécessité d'être solidaires, dès maintenant.

des autres, comme si cette jolie bascule ne résultait pas d'une certaine politique, justement.

■ Robin des bois ne répond plus

Mercredi 12 mars, conférence de presse des "robins-des-bois de l'énergie" (groupe d'une dizaine de techniciens d'EDF qui intervenaient clandestinement pour remettre le jus après des coupures pour défaut de paiement). Ça parle d'arrêter : « il y a de plus en plus de menaces de sanctions dans les entreprises, avec les compteurs ultra modernes installés à partir de 2009 tout sera verrouillé et puis la greffe n'a pas pris ». On compte entre 17 000 et 20 000 coupures chaque année sur le grand Lyon (et les chiffres risquent d'augmenter avec l'ouverture à la concurrence). Le courant a été rétabli 114 fois par les justiciers électriciens depuis octobre 2006.

■ Grèves en tout genre

Le 22 janvier, grève aux Assedics pour les salaires, des titularisations, etc. ; le 24 janvier, fin d'une grève de 29 jours à la CAF. Accident du travail dans une boîte de Lachassagne, le 7 février. Un mort. Le 14 février, accident du travail sur un chantier à Vénissieux. Un mort. Grève à la fourrière du 25 au 29 février. Grève illimitée dans l'entreprise de transport Norbert Dentressangle le 9 mars. Deux jours plus tard : grève à la clinique Saint Louis pour protester contre les conditions de travail. Grève à la FNAC pour une hausse des salaires et pour dénoncer un règlement intérieur « liberticide ».

12 km de bouchons provoqués par une action des moniteurs d'auto-école le 13 mars. Du 13 au 17 mars, grèves dans les transports publics à Besançon. Lundi 17 mars : un jour de grève a suffi chez Euro Cargo Mail (cheminots du privé) pour que la direction cède sur toutes les revendications (paiement des heures sup', meilleurs équipements de sécurité, révision des horaires de nuit). Le 18, fin d'un mouvement de grève totale de 13 jours à Oyonnax et Crossiat, chez les ex Berchet. Du 11 au 18, grève sur les 7 sites du groupe Prysmian. 60 personnes sont assignées en justice par l'employeur dans l'Yonne. À Charvieu, Chevagneux et Chevanoz ce sont les délégués syndicaux qui se ramassent une assignation pour entrave au droit du travail. Le 19, deux ouvriers sont gravement blessés sur un chantier de Lyon.

Grève du 19 au 22 mars chez une filiale de Renault Trucks (Ervin Meritor). Le site est bloqué avec piquets pour empêcher l'entrée et la sortie du matériel. Grève chez Adoma (ex Sonacotra). Le 27, grève des services techniques de France Telecom à Lons (le mouvement est suivi à 80%). Deux jours plus tard, grève des permanences hospitalières. Du 28 au 31 mars, grève nationale chez météo France. Y a plus de saison. Le 31, grève de plus de la moitié des ouvriers chez Ziehl-Albreg FMV (fabricant de ventilos). Grève reconductible à la plate-forme de tri PTT de Saint-Priest. Le mouvement est suivi massivement, mais sans grande incidence sur la distribution de courrier (à chaque grève la direction prend le soin de réquisitionner des hangars et des intérimaires pour casser le mouvement). 1er avril : le service client de France Telecom est bloqué à Lons-le-Saunier pour dénoncer « le management par le stress ou la peur » et les « méthodes contre productives et abrutissantes liées à cette politique du toujours plus ».

POLICE DE PROXIMITÉ, OU POLICE DU CORPS-À-CORPS

« Pour moi, la vraie police de proximité, c'est la brigade anti-criminalité (...), ceux qui sont sur le terrain au moment où les délinquants s'y trouvent » Nicolas Sarkozy

■ La raison du plus fort

Le 11 janvier un homme est interpellé alors qu'il rentre du taf, à cinq minutes de chez lui. Il se retrouve menotté pour refus d'obtempérer, jeté au sol, et on lui cogne la tête par terre à plusieurs reprises. Commentaire de la police : « M. R. s'est rebellé et s'est blessé lors de son interpellation ». Il aurait tenu également des propos outrageants. Les flics ont peut être confondu avec des cris de douleur ou avec le bruit des dents qui raclent le bitume.

■ Au grand bal de l'arbitraire...

D'après le Conseil Lyonnais pour le Respect des Droits, qui a mené une enquête portant sur 500 affaires, passer en comparution immédiate ça veut dire avoir plus de six chances sur dix d'écopier d'une peine d'emprisonnement. Et ça ne risque pas de s'améliorer avec la loterie des peines plancher. Comme l'a déclaré un procureur au cours d'une audience pour détention de stupéfiants : « la prochaine fois pour un simple joint ça sera quatre ans de prison ferme »...

Mercredi 6 février, Djelali B. est contrôlé à Saint-Priest suite à l'appel de voisins qui n'aiment pas trop que ça rouille en bas des cages d'escalier. La suite c'est le classique outrage « sans ton brassard t'es rien », et la prévisible rébellion : un « mouvement du coude » qui, d'après la version policière, ne touche personne. Un battement d'aile, direction la taule : Djelali est récidiviste comme on dit, ça donne droit à être jugé en 19 minutes pour prendre quatre mois ferme, histoire de calmer les réflexes un peu trop rebelles.

Début mars, deux roms comparaissent parce qu'ils sont suspectés d'avoir essayé d'ouvrir la porte d'un appartement au tourne vis. Ils affirment avoir été victimes d'un tabassage en règle par les policiers. Dans le doute le tribunal leur colle douze mois de prison dont six avec sursis. Un SDF accusé d'avoir dégradé plusieurs bagnoles à Vienne ramassera quant à lui deux ans de taule dont un an ferme avec mandat de dépôt. Ça fait cher le rétro. Le 6, un jeune de 18 ans est interpellé place du pont, placé en GAV et finalement écroué parce qu'il ne peut pas justifier la provenance de la bicyclette qu'il utilisait ce matin là...

Mi mars un autre SDF se prend 12 mois dont 8 avec sursis pour avoir agité un couteau devant un vigile et deux caissières du géant casino de Villeurbanne. 8 mois de prison dont 4 fermes pour un trentenaire qui s'est fait les nerfs sur une agence du crédit agricole avant d'aller mettre le dawa à la cathédrale Saint Jean (un sacristain se ramassera une claque dans l'histoire).

DANS LA NUIT du 20 novembre 2004, suite à une embrouille rapide entre deux jeunes dans le 1er arrondissement de Lyon, la BAC débarque, menotte un des deux, le jette à terre, et commence à le frapper : coups de poings, coups de matraques, coups de pieds dans la tête. Suite aux protestations de son jeune frère, celui-ci est également menotté et tabassé pendant 20 minutes, il est sérieusement blessé à la tête. Une flaque de sang pourra en témoigner plusieurs jours durant. Une habitante qui assiste à la scène depuis sa fenêtre s'indigne « Arrêtez! Vous allez les tuer! Ils sont menottés! ». Réponse des flics : « Soit tu descends nous aider, soit tu fermes ta gueule, connasse! Rentre chez toi. » et « Si t'as peur du sang, nous on en veut du sang! »

Les deux jeunes sont embarqués au commissariat, où leur cauchemar continue : ils sont de nouveau frappés, à tour de rôle, par de nombreux policiers, chacun à leur tour. Les flics s'échangent les gants et se défoulent sur ces deux jeunes, pendant une demi-heure. Ils les traitent de : « sales bougnoules! sales arabes de merde! ta mère la salope! », tout en les frappant à coup de pieds, à coup de poings, à coup de matraques ou en utilisant des menottes. Ils n'hésitent pas à mettre des coups de pieds dans la gorge, à tel point que l'un des deux jeunes a vraiment cru que les policiers voulaient les tuer. Transfert à Marius Berliet, nouveau tabassage. L'un des deux est envoyé pour un traumatisme crânien à l'hôpital, dont il ne sortira que pour être incarcéré peu de temps après, à la prison St-Joseph.

Quatre ans après, on reprend les mêmes flics et on recommence.

À Lyon, ce samedi 5 avril, vers une heure du matin, Abdel attend le C3 au métro Hôtel de ville avec deux amis. La BAC débarque, contrôle. Palpation de sécurité. Le motif? Aucun. Les flics veulent procéder à une deuxième fouille. Abdel objecte qu'ils n'en ont pas le droit, qu'il faudra l'emmener au poste. Il est aussitôt jeté à terre, menotté, un flic sur le dos appuie sur les menottes trop serrées avec les pieds. Il proteste. C'est là qu'un des policiers lui plante une sorte de crochet à trois piques dans le pouce gauche. La plaie se met à saigner. Abdel est embarqué dans la voiture, où les policiers le frappent à coups de poings et l'insultent « connard, voleur ». Abdel perd plus ou moins connaissance dans la voi-

ture ; à l'arrivée au commissariat, les policiers le traînent à terre par les menottes, ce qui lui fait très mal aux poignets. Ils appuient avec leurs pouces derrière ses oreilles et sa mâchoire pour l'obliger à se lever. Puis on le colle la tête contre un mur, on l'insulte. Abdel proteste devant ces agissements, qu'il qualifie de racistes. Il se débat pour éviter les coups. Plusieurs policiers s'acharnent alors sur lui, à coups de poings, de pieds et de matraques. Il saigne abondamment de la tête. Un des policiers l'étrangle avec le coude autour du cou, il a beaucoup de mal à respirer. À ce moment-là, un des policiers prend peur et invite les autres à l'emmener aux urgences, il est toujours menotté. À l'hôpital, des points de suture sont posés.

Il est 3 ou 4 heures du matin. Abdel va passer la nuit à l'hôpital. Les policiers lui rendent alors sa veste, sa carte bleue et son portable et partent tout simplement. Ils ne lui auront jamais signifié la raison du contrôle, ni de son arrestation, ni bien sûr des coups. Résultat : 4 jours d'ITT, plaie du cuir chevelu suturée, plaie au niveau du pouce de la main gauche, douleur au niveau de la face externe du 5e métatarsien de la main gauche nécessitant un bilan radiologique complémentaire, douleurs dorsales, traumatisme psychologique.

Ces exemples dramatiques ne sont pas des « bavures » : il s'agit d'un fonctionnement structurel, et non exceptionnel, de la police. Ce ne sont pas des « dérives » ou des « accidents », comme si, à part ça, la police était respectable. Ils s'inscrivent dans la lignée des insultes, des humiliations quotidiennes, du mépris, du racisme, des contrôles à répétition...

Qu'est-ce qu'on fait ?

D'abord partir d'un constat : la moindre velléité de contester efficacement un ordre établi, quel qu'il soit, se heurte tôt ou tard à la police. La police existe au moins sous deux formes : celle qui s'appuie sur la force physique (qui vous embarque, qui vous enferme, etc.) et celle qui s'appuie sur la force juridique, sur le droit (celle qui vous juge et vous condamne). Face à la police donc, un seul impératif pratique : se donner les moyens de son impunité. Autrement dit, partir du postulat que nous sommes assez intelligents pour que personne ne puisse nous dicter notre façon de vivre et de lutter.

Que ce soit en manifestation ou dans notre vie quotidienne, dans des actions ou lors de

grèves, la police est toujours présente pour nous rappeler à l'ordre. Devant cette évidence, il n'y a que deux solutions : se lamenter et se calibrer à ce qu'on attend de nous, c'est-à-dire au fond ne faire que contester, et encore, dans les limites du raisonnable et de l'acceptable ; ou esquisser un pas de coté et réagir en s'organisant.

Dans l'appareil judiciaire, le principe de la condamnation est de confronter l'inculpé-e, et seulement lui ou elle, à sa faute et à la réparation qui va lui être demandée. Plus d'action collective ou d'« effets de groupe » mais seulement un corps et l'énormité de la peine qui va s'abattre sur lui. Pour combattre de manière pratique ce principe d'atomisation des solidarités, il est nécessaire d'aider, y compris financièrement, ceux et celles qui sont confronté-e-s à l'ordinaire policier. À Lyon, la Caisse de solidarité a été créée

pour répondre à cette nécessité. Un exemple concret ? Lors des procès après les manifestations qui ont suivies l'élection de Sarkozy, une partie des frais d'avocats a pu être pris en charge grâce à de l'argent préalablement récolté. Des mandats ont pu être envoyés aux personnes qui avaient été envoyées en prison, ce qui leur a permis de cantiner un minimum.

L'intérêt de la lutte contre la répression est donc, à terme, d'**arriver à tisser des liens tels que plus personne ne se retrouve seul et isolé face à la police-justice**. Si d'emblée nous envisageons notre vie comme collective au sens où ce qui nous constitue ne repose pas en nous mais dans la qualité des attachements qui nous lient aux autres, alors il faut en tirer les conséquences les plus immédiates : la question de la répression, c'est-à-dire de ce qui ne peut manquer

d'arriver, doit être prise en charge de façon collective. En clair, il y a un enjeu à créer du collectif là où, si rien n'est fait, l'inculpé-e sera laissé-e orphelin-e face à sa sanction.

À chaque fois qu'on est confronté-e à la police ou à la justice avec un risque de condamnation à la clé, il est donc important de prendre contact avec la caisse de solidarité. Il ne s'agit d'une arrestation dans le cadre d'un mouvement social ou d'une embrouille ordinaire, une histoire classique d'outrage et rébellion en bas d'une cage d'escalier, un contrôle qui se passe mal... Face à la police il n'y a pas à hésiter : la solidarité est une arme.

Témoins / Caisse de solidarité : 06.43.08.50.32
antirepressionlyon@gmail.com

CAISSE DE SOLIDARITÉ

Se retrouver avec les flics sur le dos, menottés, la gueule par terre, en garde à vue, puis finalement au tribunal avec une bonne amende ou quelques mois de prison : c'est une situation de plus en plus courante, qui touche de plus en plus de monde. Avec la multiplication des lois sur la sécurité, le moindre écart suffit et il en faut peu pour devenir illégal. Plusieurs mois de prison pour avoir manifesté après l'élection de Sarkozy, des contrôles d'identité qui se transforment en "outrage et rébellion", des mises en examen pour avoir participé à une occupation de fac...

Face à cela, généralement, il faut se démerder tout seul : trouver un avocat, élaborer une défense, payer des frais de justice, cantiner en prison. Parfois on est soutenu par la famille, par des amis, par un syndicat. Parfois non, en tout cas ce n'est pas suffisant.

Face à la répression, à la police, à la justice il devient nécessaire de s'organiser. S'organiser sur du long terme pour trouver de la thune et la mettre en commun, pour payer des frais de justice, pour trouver des avocats qui s'occupent de ces affaires. S'organiser ce n'est pas "aider les autres qui en auraient besoin", c'est se retrouver à partir de ce qu'on vit, se tenir concrètement et faire face ensemble.

Pour des témoignages, informations : 06-43-08-50-32
antirepressionlyon@gmail.com



Suite à un contrôle routier qui a permis d'établir un taux d'alcoolémie supérieur à la norme, un homme de 27 ans a droit à une perquisition en règle et une comparution immédiate dans la foulée. On a trouvé chez lui quelques milliers d'euros en liquide. Le juge tique un peu, alors il lui collera 4 ans de prison dont trois avec sursis et mise à l'épreuve. Un autre contrôle routier : un jeune de 23 ans sorti de taule un mois avant se fait ramasser avec 5 g de cannabis. Là encore, c'est la peine plancher qui tombe : et ça fera quatre ans de prison supplémentaires.

■ Le 18 mars le Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques a permis de résoudre une nouvelle affaire.

En 2007 un individu s'était introduit dans une boulangerie en cassant un carreau. Il avait emporté des sucreries et un pack de jus de fruit, et laissé quelques gouttes de sang au passage... cette trace aura permis de l'identifier, de le retrouver (il purgeait une peine de plusieurs mois aux Baumettes) et de le condamner à trois mois de prison ferme. Pour des bonbons. On n'arrête pas le progrès.

19 mars : deux jeunes de Vénissieux sont jugés aux assises pour avoir braqué trois stations services, pour un butin de moins de 1500 euros. Ils prendront au final 8 et 9 ans de prison ferme.

■ Début avril, un jeune originaire de Givors se fait serrer pour avoir volé un pack de bières.

Il est interpellé par les vigiles puis par des flics qui l'électrocutent au taser histoire de. Les policiers l'accusent de s'être rebellé et de les avoir attaqué à coups de pied une fois menotté... En comparution immédiate le juge constatera lui-même qu'il n'y a pas eu de blessé ; pourtant toutes les charges seront retenues contre l'accusé qui sera condamné pour le vol, pour avoir été électrocuté par les policiers et du coup avoir résisté à son interpellation, pour avoir outragé des fonctionnaires de police dans l'exercice de leur fonction et commis des violence sur certains d'entre eux... Verdict : 1 an de prison ferme, avec maintien en détention, 100 euros de dommages et intérêts à payer pour chacun des six policiers, plus 250 euros d'indemnités forfaitaires (pour les piles du taser?).

LES ARMES DE L'ENNEMI

Chapitre 1.

La vidéosurveillance.

PARCE QUE NOUS AVONS et nous aurons à l'avenir de plus en plus affaire à la police et à la justice, il est urgent de connaître leurs armes en détail. D'autant que la militarisation des forces de l'ordre et leur intérêt pour le « technique et scientifique » participent à augmenter chaque jour leur arsenal. Pour commencer cette rubrique, un sujet un peu galvaudé, mais qui mérite qu'on en fasse le tour une bonne fois pour toute : les caméras de vidéosurveillance. Ici point d'analyse, du technique, juste du technique.

Aujourd'hui 211 caméras sont en fonctionnement pour la ville de Lyon (sans compter, donc, les centaines d'autres caméras privées, qui scrutent parfois elles aussi le bitume), la plupart installées sous le premier mandat de Gérard Collomb. On dit merci à la vermine socialiste, qui argue d'une baisse de 12 à 30% de la délinquance dans les quartiers surveillés. On pourrait débattre de la validité de ces chiffres, mais ça ne nous intéresse pas tellement : en pratique, c'est vrai, il faut l'avouer, il est beaucoup moins aisé de commettre des actes délictueux en se sachant scruté par de multiples yeux. L'effet dissuasif est avant tout un coup de bluff : on reste dans la crainte que l'un des « surveillants » ait justement, malheureusement, son regard braqué sur vos faits et gestes. Ce qui a, en réalité, plutôt à voir avec le hasard puisque, bien que des « veilleurs » soient là, 24h/24 et joystick en main, pour nous suspecter, ils sont très loin d'avoir l'œil sur tout. À 29 employés en 3x8, soit 6 personnes en même temps, ça fait quand même 35 caméras à surveiller par personne.

Leur QG se trouve au-dessus du commissariat municipal, proche de l'Opéra. Pour les nostalgiques on se souviendra que ses vitres furent brisées lors d'une manifestation, il y a quelques années. Pour les pragmatiques on dira que les policiers n'ont pas le droit de pénétrer dans cette salle vidéo, et doivent fournir une demande d'un OPJ pour saisir les images. Les « opérateurs », alors, ne

sont pas des flics ? À la bonne heure, ils se chargent de les prévenir dès qu'ils repèrent un comportement suspect.

Si l'on n'est pas trop malchanceux, et que cette surveillance ne suffit pas à nous faire arrêter sur le fait, il faut savoir que les images peuvent toujours être utilisées *a posteriori* : elles ne font pas figure de preuve, mais il est évidemment plus difficile de maintenir un alibi lorsque celui-ci est démenti en images (le choc des photos...). La justice a 6 jours pour s'en saisir, avant leur destruction.

Et ces caméras donc ? Elles sont disposées principalement à la Duchère, à Saint-Jean, sur la Presqu'île, à la Guillotière, en attendant encore plus à la Part-Dieu, Gerland et Villeurbanne. Leur maillage est souvent très serré afin de pouvoir suivre les suspects, elles sont disposées de manière à ce qu'une fois quitté le champ de l'une, on retombe dans le champ d'une autre. Le meilleur exemple se situe certainement autour de Guichard-Bahadourian, essayez d'y échapper, vous verrez. Les petites bêtes sont des dômes CCD de Sony, qui pivotent à 360 degrés (elles ne peuvent pas voir de manière panoramique mais sont obligées de « tourner » sur elles-mêmes ; d'où le joystick) et peuvent zoomer jusqu'à 70 fois (on nous parle d'une plaque d'immatriculation lisible à 100 mètres). Elles sont installées par la société SNEF. Les dernières évolutions techniques concernent les dômes (les plus récents sont un peu plus petits, et mieux intégrés au « paysage » ; il faut dire que les premiers installés ont maintenant 10 ans), mais surtout les logiciels de traitement des images. De plus en plus, les systèmes de vidéosurveillance sont équipés de détecteurs de comportements suspects : un attroupement, quelqu'un qui tombe, qui court ou qui s'agite, une casquette...

On se méfiera bien sûr de tout cet étalage technique un peu angoissant. On nous parle de vision nocturne ? Après le récent incendie du chantier du commissariat de Bahadourian la police a déclaré inutiles dans cette affaire les nombreuses caméras du quartier... par manque d'éclairage. On attend l'invention des lampadaires.

Big Brother is watching you...

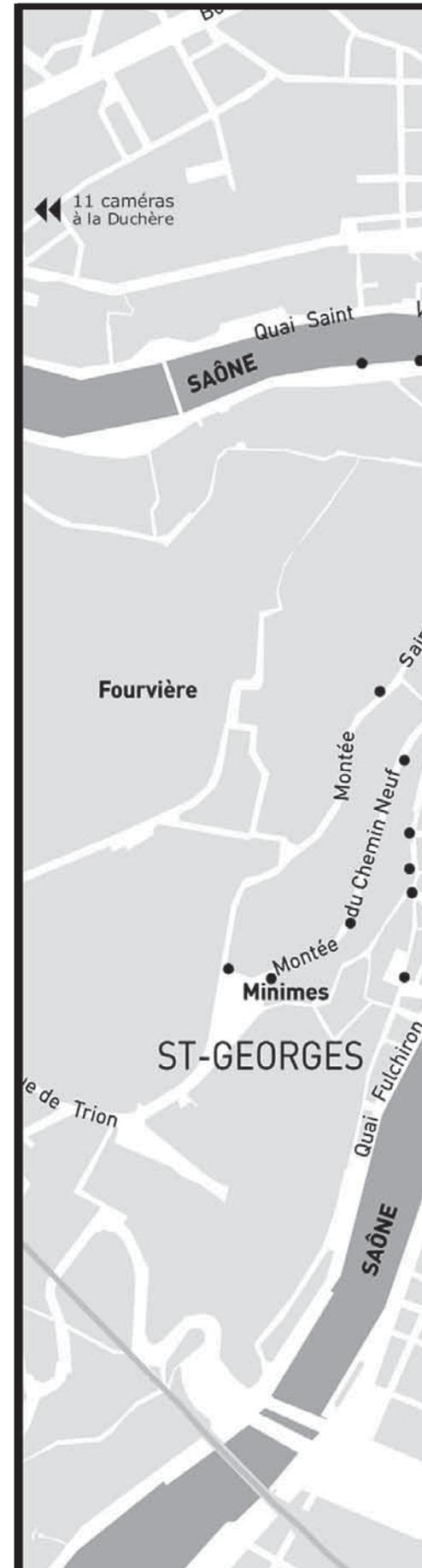
■ Depuis la mi-février, six caméras de vidéo surveillance sont braquées sur les 4 parkings publics de Saint-Genis-Laval.

Les écrans de contrôle sont zeyutés par un opérateur humain de la fin d'après-midi au petit matin. Coût de l'installation : 120 000 euros, plus 58 000 euros de frais de fonctionnement chaque année. À Rive-de-Giers le nouveau maire a pris l'engagement d'intensifier l'installation de la vidéosurveillance pour lutter

contre l'incivisme, et de tout faire pour décrocher une deuxième fleur pour la ville.

■ Le 27 février, un groupe d'adolescents a endommagé à coups de pierre une caméra de vidéosurveillance de la ville de Vénissieux.

Deux suspects âgés de 13 ans ont été interpellés. Le préjudice s'élève d'après la mairie à environ 2000 euros. Le 18 mars à Chaponnay, trois manutentionnaires et un agent de quai ont été mis en garde à vue pour avoir volé dans les stocks de l'entreprise où ils taffaient. C'est le système de vidéosurveillance interne qui a permis de les confondre...



PRISONS PO

Enfants déshérités du Capital, rejets du chômage et de la galère, fils du béton et filles de l'atomisation, l'individualisme, la solitude, gamins de la croissance et jeunes de la télé, fils de rien ou filles de la misère... Ces enfants perdus que le capitalisme démocratique n'a pas réussi à pacifier - à coup d'intégration, de « grands frères », ou à coup de tonfa -, il est désormais nécessaire de les isoler, de les cacher, de les enfermer loin des honnêtes gens, des serviles travailleurs, et des bons citoyens...



EN 2005 LE GOUVERNEMENT avait annoncé la construction de sept Établissements Pénitentiaires pour Mineurs. En Mars 2008, six sont déjà ouverts à Lavaur près de Toulouse, à Orvault près de Nantes, à Quiévrechain près de Valenciennes, à Marseille, à Porcheville dans les Yvelines et à Meyzieu dans l'agglomération lyonnaise.

Rappelons que l'âge pénal est maintenant de 10 ans et l'incarcération possible à partir de 13 ans. Les peines prononcées sont en général diminuées de moitié par rapport à celles d'un adulte et durent en moyenne deux mois et demi. Le fait de présenter les prisons pour mineurs comme des projets pédagogiques et de réinsertion a pour effet d'alourdir les peines prononcées par les juges. Ces prisons pour mineurs complètent la palette des mesures prises contre la « délinquance des mineurs » : liberté surveillée, placement en foyer, en centre d'éducation renforcée (CER), en centre d'éducation fermée (CEF), ou incarcération dans les quartiers pour mineurs des maisons d'arrêt pour adultes. L'objectif est de créer 420 places de détention dans 7 établissements de 60 places chacun.

Le gouvernement « vend » ces EPMS comme des lieux éducatifs. Des professeurs de l'éducation nationale, des éducateurs et des matons y travaillent ensemble. Ce sont bien les trois leviers de la normalisation que sont l'éducatif, le médical et le carcéral qui sont en action. Le ministère de la Justice demande aux architectes de penser

un dispositif qui permette « le regard constant d'un adulte sur les mineurs et qui facilite les vues les plus larges possibles ».

Briser les gens pour les « insérer », logique des EPM, logique des prisons en général. Qu'il s'agisse de mineur-es ou d'adultes, la prison ne solutionne rien.

Et plus particulièrement à Meyzieu

L'EPM de Meyzieu a été ouvert le 11 Juin 2007, ce sont majoritairement les jeunes du quartier pour mineurs de la prison St-Paul à Lyon qui y ont été transférés. Quelques jours plus tard, le 18 Juin, les ERIS devront intervenir pour mettre un terme à une mutinerie. Quatre mineurs après dîner ont refusé de regagner leur cellule. Reconduits de force, ils ont tout saccagé. D'après un communiqué de l'un des principaux syndicats des services pénitentiaires : « Les cloisons en placoplâtre n'ont pas résisté ! L'unité de vie a été mise hors d'usage. » Malgré l'intervention des éducateurs, puis des surveillants, l'établissement a donc fait appel aux ERIS (équipe régionale d'intervention et de sécurité), qui opèrent ponctuellement dans les prisons. Elles interviennent le plus souvent en renfort des agents sur place, dans le cadre de missions de maintien de l'ordre (fouille générale par exemple) ou de rétablissement de la sécurité (en cas de mutineries). Suite à cette intervention, tous les détenus ont été transférés dans d'autres structures pour mineurs et les quatre jeunes sont passés en comparution immédiate (traitement

Chronologie des actions de résistances

■ Mi-janvier 2006, Meyzieu : incendies sur le chantier de l'EPM.

Des individu-es indéterminé-es ont incendié les barrières de chantier installées sur le site du futur EPM. Le chantier a été bloqué plusieurs semaines.

■ Février 2006, Nantes : Occupation du futur chantier de l'EPM d'Orvault.

Dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 février 2006, une soixantaine de personnes s'introduisent sur le site du futur EPM en vue d'une occupation au sol et dans les arbres. Dès le mardi matin les personnes installées au pied des arbres sont évacuées par la police. Et le lendemain matin c'est cette fois-ci une grue d'un chantier Bouygues qui est occupée en soutien aux occupants-es du chantier. Mais tout le monde est délogé dans la

journée par le GIPN. L'expulsion des occupant-es du chantier n'a lieu que le vendredi matin. Pendant toute cette semaine, de nombreuses actions de visibilité de l'occupation, et plus largement autour de la question carcérale, ont lieu (tractages massifs, banderoles, affichages, bombages...), ainsi qu'une réunion publique et une manifestation.

■ Le 25 mars 2006, carnaval à Lavaur.

Cette année un char dénonçant le futur EPM de Lavaur participe au cortège. Faussant compagnie au reste du carnaval, quelques deux cent personnes se rendent devant les fondations où de nombreux dégâts matériels sont occasionnés à l'intérieur du chantier. Les manifestants rejoignent ensuite les carnavaliers à l'intérieur du cortège

où une prison symbolique est brûlée en place publique sous les applaudissements de la foule.

■ Fin mai 2007, tags à Porcheville.

Une série de tags hostiles aux EPM sont posés, notamment sur les murs de la mairie.

■ Le 15 juin 2007, tags à Lavaur.

Des tags « écoles fermées, prison ouverte » sont retrouvés sur plusieurs établissements scolaires, dont les serrures sont aussi bouchées avec du mastic, trois jours après l'ouverture du premier EPM. Dans la même semaine, une vingtaine d'éducateur-es de l'établissement se sont mis-es en grève durant trois jours pour obtenir plus de moyens financiers et humains.

UR MINEURS

normalement réservé aux majeurs, c'était la première fois!). Ils ont pris chacun sept mois fermes supplémentaires.

En juin également, les éducateurs protestent contre le manque de moyens et de personnels dans ces nouveaux établissements. Depuis, ils protestent contre le va-et-vient permanent du personnel. Peu de monde arrive à rester dans ces conditions.

Le 1 Février 2008, à Meyzieu, premier suicide dans un EPM.

Julien, 16 ans, incarcéré depuis un mois et demi est retrouvé mort pendu au système d'aération de sa cellule dans l'EPM. La direction régionale de l'administration pénitentiaire indique que le garçon avait déjà essayé de se suicider, une semaine après son arrivée. Il s'était alors démis l'épaule en tombant dans sa tentative. Huit jours auparavant, il avait mis le feu à sa cellule en transformant son tee-shirt en torche pour le jeter dans la cour. Il avait aussi tenté de brûler son matelas. Suite à ces différentes tentatives, il aurait changé quatre fois d'unité de vie. Appa-

remment, il aurait passé plusieurs heures en « cellule d'attente », une cellule de un mètre sur un mètre, en caleçon. Et c'est donc le samedi 2 février qu'il est retrouvé pendu dans sa cellule. Son suicide arrive quelques jours après qu'il ait appris qu'il ne devait plus être transféré dans un autre établissement (CER). Le suicide a été caché (du moins officiellement) tout le week-end aux autres détenus, pour éviter une explosion. Car à Meyzieu, les incidents se multiplient.

Le samedi 9 février 2008 une manifestation en soutien aux détenus et aux proches de Julien a eu lieu.

Le 29 mars, nouvelle tentative de suicide d'un détenu de dix-sept ans qui venait tout juste d'intégrer la prison. Il a cassé un néon et a essayé de s'ouvrir les veines avec les éclats de verre.

Après la manifestation le 9 février 2008, suite au suicide de Julien à l'EPM de Meyzieu, un groupe s'organise pour aller régulièrement aux parloirs rencontrer les familles. Parce qu'il nous semble important de connaître le fonctionnement de cette structure et de le faire connaître publique-

Dans les murs

■ Le 26 janvier, les pompiers sont intervenus pour éteindre deux incendies dans l'enceinte de l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs de Meyzieu.

Une intervention « dans une ambiance extrêmement tendue » et sous la protection de deux équipages de la BAC et de la police nationale.

■ Le 2 février un jeune de seize ans est retrouvé mort, pendu au système d'aération de sa cellule, à l'EPM de Meyzieu.

Le même n'a pas supporté la perspective d'être condamné à un ou deux mois supplémentaires, parce qu'il avait cramé sa cellule la semaine précédente. Quatre jours plus tard, Rachida Dati, en visite sur les « lieux du drame », déclare, bien protégée derrière 200 flics et gardes mobiles, que « tout fonctionne bien : le projet n'est pas remis en cause, cet établissement est absolument adapté aux nouvelles formes de délinquances ». Rachida Dati c'est cette saloperie de Garde des Sceaux qui a instauré les peines plancher, la rétention de sûreté, toutes ces rallonges dont on est sûr qu'elles conduiront à emmurer encore plus de monde encore plus longtemps.

■ Le 29 mars, nouvelle tentative de suicide à l'EPM de Meyzieu.

Un jeune de 17 ans explose un néon pour se taillader les veines avec les éclats. Commentaire d'un des responsables du centre : « en fait ça ne se passe pas très bien ».

■ Le 3 janvier, un ex détenu sorti la veille reconnaît un maton dans le métro.

Il le plaque contre les vitres, prend à témoin l'assistance « regardez ce sale maton, je vais t'enc... ». Trois voyageurs s'interposent bêtement et tentent de maîtriser l'ex tôlard qui s'en prendra encore aux (vrais) flics venus l'interpeller. En comparution immédiate le procureur requiert trois ans ferme à son encontre.

■ Le 2 février une habitante de Vénissieux a brisé son bracelet électronique.

On lui avait collé pour une histoire de fraude habituelle dans les transports.



Photos volées au site LibéLyon

Chronologie des actions de résistances (suite...)

■ Jeudi 5 juillet 2007, incendie à Chauconin.

Un engin incendiaire (système de mise à feu lent et essence) a partiellement détruit la cabine d'une grue du chantier de construction du futur EPM. Un système similaire, qui n'a pas fonctionné, est retrouvé dans la cabine d'une autre grue du chantier.

■ Samedi 7 juillet 2007, à l'intérieur de l'EPM de Lavaur.

Un détenu armé d'un morceau de verre menace un surveillant. Le lendemain, un groupe refuse de réintégrer les cellules. Dans les deux cas, les personnels ont pu rétablir la situation et un des meneurs a été transféré vers un autre établissement.

■ Janvier 2008, Meyzieu.

Deux jeunes filles incarcérées « agressent » une surveillante.

■ Dimanche 3 février 2008, première évasion d'une prison pour mineurs.

Deux jeunes âgés de 16 et 17 ans, incarcérés depuis un mois et demi, sont placés à l'EPM du quartier de la Valentine à Marseille. Il est environ 16h lorsque le duo fausse compagnie à son unité qui participe à des activités sportives sur le terrain à côté du bâtiment central. Le plus grand, mesurant près d'1m80, a escaladé un panneau de basket, puis soulevé à bout de bras son comparse, âgé de 16 ans. Les fugitifs sont ainsi facilement parvenus sur la toiture du bâtiment, avant de sauter hors de l'enceinte de la prison. L'absence des

deux détenus n'a été découverte qu'au moment de leur réintégration en cellule.

Sans oublier que régulièrement de nombreuses manifestations et rassemblements contre les établissements pour mineurs ont lieu un peu partout en France.

Dans la semaine suivant l'ouverture de chacun de ces EPM, les éducateur-es se sont mis en grève. Mais à chaque fois, dans l'intention de réclamer plus de moyens financiers et humains et donc plus de contrôle, ou même parfois pour dénoncer certains problèmes de sécurité. À quoi s'attendaient-elles en allant travailler dans des prisons?!

ment. Parce que nous voulons que notre présence soit un poids pour l'administration pénitentiaire. Pour apporter aux familles autant que nous pouvons de solidarité et de soutien. Parce que maintenant que ces établissements sont en fonctionnement, nous voulons continuer à lutter contre et ne pas les laisser se fondre dans la normalité.

Bien sûr, l'administration pénitentiaire n'a pas tellement envie de nous voir parler avec les familles. Il faut dire que ce que racontent les familles ne correspond pas tellement à ce que devrait être ce « site pilote pour les règles pénitentiaires européennes ». C'est donc régulièrement que nous nous sommes fait-es éjecter, par les matons ou par les flics, avec menaces de nous faire embarquer pour « rébellion » si nous persistions à vouloir parler avec les familles, ce que nous ferons.

(suite des brèves)

Les policiers sont venus l'interpeller au petit matin, direction la « vraie » taule.

■ Le 5 février, deux surveillants de prison blessés .

C'est arrivé lors d'une rixe avec des détenus, à la prison de Villefranche.

■ Le 21 mars, Abdou D. passe en comparution immédiate.

Il a eu une altercation avec un maton, à Saint Paul, la semaine précédente. Au bout du compte il prendra une ralonge d'un an ferme. Il s'était débattu, refusant de rentrer dans sa cellule.

Le 29 mars à Besançon un homme passait en jugement pour avoir jeté un paquet suspect par-dessus l'enceinte de la maison d'arrêt. Le paquet en question n'a jamais été retrouvé. Le procureur réclame quatre ans ; dans le doute, et en l'absence de preuve matérielle, le tribunal lui collera un an ferme.

■ Le 31 mars à Saint Quentin Fallavier, un homme de 23 ans est condamné à 18 mois supplémentaires pour coups, insultes et menaces à l'encontre de deux matons.

En taule depuis 5 ans, au départ pour des affaires de stupéfiant, il a vu sa peine ralongée à plusieurs reprises du fait de son « comportement rebelle ». Un habitué du mitard, « allergique à toute contrainte », d'après l'expert psychiatre convié par l'administration pénitentiaire. 5 ans enfermé et un an et demi de plus... Il y a de quoi se mettre la tête contre les murs. Et de quoi vouloir démonter un ou deux matons.

■ Le 7 avril, un rassemblement se tenait devant la prison de Valence suite à la mort de Jérémy Martinez.

Il avait été assassiné avec la complicité passive de l'administration pénitentiaire. À l'arrivée de Rachida Dati, de passage dans l'établissement sous la protection des ERIS, les flics dégagent les manifestants et arrachent les banderoles accrochées au mur de la prison. Deux personnes se feront embarquer par la police : l'une d'entre elles écope du classique « outrage, rébellion et violence », et l'autre d'un internement d'office à l'HP (jusqu'à ce que les médecins, avertis par divers élus et responsables syndicaux, relâchent leur proie).

RÉCITS DE LA VIE À L'INTÉRIEUR

Suite aux rencontres avec les familles, nous livrons un récit fait de bribes de discussions sur le fonctionnement de l'établissement.

Les prisonniers sont une cinquantaine en ce moment pour soixante places disponibles. Ils sont répartis dans sept unités de vie, ou blocs. Pendant son incarcération, un détenu évolue dans les différents blocs, du plus strict au plus souple, s'il se comporte docilement. (« De toute façon, à l'intérieur, ça fonctionne qu'à la carotte. ») Dans le « bloc renforcé », les détenus passent le plus clair de leur temps en cellule, avec quelques heures d'école obligatoire et une sortie quotidienne dans la cour. Dans le bloc le plus tranquille, ils ont des cours de neuf heures à midi et de quatorze heures à seize heures trente, le reste de leur temps étant occupé dans des salles d'activité ou au gymnase avec des éduc, et ils ne rejoignent leurs cellules que le soir à l'extinction des feux.

Punition dans la punition

« Mon fils est resté plusieurs semaines au mitard, en caleçon. Il a attrapé une bronchite, j'ai dû m'engueuler avec le personnel pour qu'on l'en retire. »

Dans l'EPM, tout fonctionne autour de la punition. La plupart des détenus sont passés au mitard à un moment ou à un autre. Le mitard est une cellule d'isolement sans lumière du jour, éloignée de la vie des autres. Le puni a une promenade par jour, seul. Normalement, il a quand même le droit de voir sa famille au moins une fois par semaine. « Il y a un gosse qui y est resté neuf semaines, là dedans. »

Le versant éducatif

Les emplois du temps sont faits de manière à reproduire en milieu fermé le rythme maison-école. Ils avaient imaginé un rythme intensif de cours et d'activités, mais ils ont dû le revoir : trop intensif, il a été considéré comme l'un des facteurs qui menaient aux constantes rebellions.

Les cours sont assurés par des professeurs de l'Education Nationale qui acceptent docilement de venir exercer à l'intérieur. En dehors des cours, les activités et la vie quotidienne sont encadrées par des éducateurs et par des matons. Les éduc sont sensés assurer un suivi des détenus. « Chaque fois que je suis venue voir mon fils, c'était un éducateur différent à qui j'avais affaire. » Les éduc semblent être autour de quatorze, soit deux par unité de vie. Apparemment, ils ne restent pas longtemps dans l'établissement, ils démissionnent vite.

Repas et cantinage

Les repas sont pris collectivement dans chaque bloc. Les détenus ne sont pas autorisés à avoir de quoi se faire à manger dans leurs cellules. Très peu de cantinage, et uniquement des sucreries. « Mon fils a toujours faim. Je l'ai vu perdre du poids au fur et à mesure des semaines et ce ne sont pas les bonbons qui peuvent le remplir. » Bien évidemment, il est interdit de fumer, et les seules personnes qui pourraient faire passer des cigarettes sont les éduc.

Des détenuEs ?

À un moment, des filles ont été placées à l'EPM. Mais suite à un incident (deux détenues

auraient « agressé » une surveillante, seule la version de l'administration est connue), on a préféré renvoyer les quelques filles à la prison pour femmes de Montluc. De toute façon, il semble qu'elles occupaient à trop peu nombreuses (trois ou quatre) une unité de vie, et bloquaient trop d'espace et de personnel au goût de la direction.

Les visites

Les familles sont autorisées à rendre deux visites par semaine pendant la période de préventive, et trois pendant la peine proprement dite. Pour les frères et soeurs, une seule visite par mois est possible. Ces visites se font les mercredis et les week-end, et durent une heure. Elles sont difficiles à obtenir, et l'administration prétexte couramment le manque d'un papier administratif pour les supprimer, très souvent lorsque le détenu est au mitard. Cela met les familles dans un climat de tension : elles ne sont jamais sûres à l'avance de pouvoir voir leurs proches.

Bien sûr, les visiteurs doivent vider leurs poches à l'entrée, et il est interdit d'apporter quoi que ce soit. Les parloirs sont quatre espaces dans une même pièce, séparés par des paravents, qui ne garantissent pas vraiment une intimité aux conversations. « Cette dame vient de se faire virer parce qu'elle avait apporté un carambar à son fils de treize ans. » « Certains matons ne se gênent pas pour écouter les conversations et s'imposer dedans. »

C'est en particulier pour le « maintien des liens familiaux » que l'EPM de Meyzieu est censé être un site pilote. Pourtant, les familles doivent attendre l'heure du parloir dehors sur le parking, quel que soit le temps. Avec, au mieux, un abri à vélos pour s'abriter. On nous a aussi raconté que le directeur, un jour de colère, était venu insulter une famille en plein parloir.

D'après les personnes que nous avons rencontrées, ce sont les plus jeunes, les treize ou quatorze ans, pour qui c'est le plus dur. Ce sont eux qui galèrent le plus pour se plier aux règles de l'établissement. Régulièrement ont lieu des tentatives de suicide : absorption de javel, incendie de matelas, pendaison... « Ils font ça pour être transférés en psychiatrie, pour pouvoir se retrouver avec des adultes. Comme ça ils peuvent fumer, aussi. »

Un garçon de 14 ans a été arrêté le 9 janvier 2008. Après trois jours de garde à vue, il est incarcéré en préventive à la prison pour mineurs. Un mois et demi est passé et sa mère n'a toujours pas pu le rencontrer au parloir. Elle a pourtant à plusieurs reprises fait des démarches administratives et s'est faite aider par le service d'éducateurs de la commune où elle habite. Le samedi 2 février, elle se rend en personne à la prison pour savoir quand elle pourra rendre visite à son enfant. Malgré cette nouvelle démarche, rien n'a encore abouti.

Lyon, ville frontière

En 2007 les prix de l'immobilier ont grimpé en moyenne de 7% sur l'agglomération. Il y a 52 000 demandes de logements sociaux en attente. Les pauvres peuvent toujours aller se faire voir ailleurs.

■ Pressions sur les prostituées en centre-ville.

Que ce soit dans le futur quartier des confluences ou du côté de Perrache, un grand nombre de camionnettes ont déménagé en zones rurales, aux alentours de Lyon. Mais après le harcèlement policier les prostituées doivent maintenant faire face à des citoyens zélés, et autres salauds soucieux de leur « qualité de vie » : une dizaine de véhicules ont ainsi été incendiées depuis janvier 2008.

■ Le 23 janvier, un squat abritant une cinquantaine de roms est expulsé quai Perrache.

Le 28 février, un nouveau squat est vidé à Oullins ; 5 personnes sont arrêtées par la Police Aux Frontières et virées du territoire. Le premier avril les flics profitent d'un incendie électrique pour mettre dehors une soixantaine de roms, en pleine nuit, à Villeurbanne. Une tentative de réoccupation échoue deux jours plus tard (nouvelle expulsion, nouveaux contrôles). Pendant ce temps les responsables municipaux et toute la clique des expulsés dorment bien au chaud, et sans doute sur leurs deux oreilles.

■ Depuis le début de l'année, des sans-papiers continuent à être la cible de rafles...

Dans le métro, aux péages, dans les résidences étudiantes ou les foyers, à la préfecture, dans les mairies ou à domicile... Les étrangers arrêtés à Lyon et aux alentours se retrouvent de plus en plus souvent enfermés en région parisienne ou dans le sud de la France. C'est que le centre de rétention administrative de l'aéroport Saint-Exupéry est plein : politique du chiffre oblige... Sans compter tous les migrants-qui se retrouvent en taule pour refus d'embarquement ou défaut de papier (c'est le cas d'un lycéen du bahut Camille Claudel qui a ramassé trois mois fermes début 2008).

Un élu communiste aura eu plus de chance : pour avoir refusé de s'asseoir bien sagement tandis qu'on expulsait sur le vol qu'il empruntait, il a écopé mi janvier d'une amende de 500 euros avec sursis (plus une côte cassée lors de son interpellation par les flics de la PAF). Deux mois plus tard une jeune femme accusée d'« aide au séjour irrégulier » pour avoir logé son compagnon d'origine turque est acquittée. Elle avait tout de même dû subir une garde à vue, évidemment humiliante, avec menottes et tout le tremblement. Un flic lui avait demandé lors de son audition : « pourquoi t'es pas plutôt avec un français ? » (et pourquoi pas avec un connard de condé pendant qu'on y est).

■ Le 19 janvier, 2000 personnes manifestent devant le CRA de Lyon Saint-Exupéry.

Pour protester contre les expulsions et l'emprisonnement des sans papiers. Dans la nuit un bâtiment de l'OMI (instance qui gère en particulier l'exploitation économique des étrangers en France et organise les « retours volontaires » vers les pays d'origine) est recouvert d'inscriptions dénonçant le « racisme d'état ». Samedi 5 avril, nouvelle manifestation en centre-ville cette fois.

■ À Paris, la chasse aux sans-papiers a encore tué ce vendredi 4 avril 2008.

Baba Traoré se fait contrôler dans le RER à Joinville-le-Pont ; paniqué à la vue des flics de la BAC, il s'enfuit. Plonge dans le cours d'eau voisin, à une température de 6 degrés. Hydrocution. Noyade.

ON A LES VEDETTES QU'ON MÉRITE

PIERRE CRÉDOZ MAIRE SOCIALISTE DE DÉCINES



Nacéra, 46 ans et Salah, 43 ans, tous deux algériens et lui en situation irrégulière, ont déposé une demande de mariage civil en septembre dernier à Décines. Le maire socialiste, Pierre Crédoz, les a reçus fin octobre, mais au lieu de leur souhaiter ses bons vœux, il les a soumis à un véritable interrogatoire. Jugeant que leur union n'est pas sincère, il les dénonce au procureur et un mois plus tard ils sont de nouveau « convoqués » à la mairie, soit dressé pour une simple formalité en vue du mariage. Mais à leur arrivée, des policiers demandent à Salah de les suivre. Un arrêté de reconduite à la frontière est signé le lendemain et

Salah est expulsé le 12 décembre.

Entre-temps, Nacéra est entendue par les policiers, et la sincérité du mariage est établie. Le parquet signe donc, le 5 décembre, un courrier signalant au maire que l'union peut être célébrée. Mais la lettre n'est postée que le 11 décembre. Elle arrive à Décines le 12, jour du départ de Salah pour l'Algérie.

Le couple a déposé un recours devant le tribunal administratif pour faire annuler l'arrêté de reconduite à la frontière en s'appuyant sur la déloyauté de l'arrestation. L'ensemble de la procédure serait alors annulé. Un recours va également

être déposé contre la commune. L'avocat a déjà écrit au maire pour demander réparation et lui rappeler que « la saisine du procureur de la République est limitée au cas où le mariage est susceptible d'être annulé », et que « le caractère irrégulier du séjour d'un étranger ne peut faire obstacle par lui-même au mariage ». Pierre Crédoz assure qu'il n'est pas au courant de la procédure. « Où est le problème, demande-t-il. Je ne suis pas responsable de l'expulsion. J'applique les lois Sarkozy, qui nous mettent la pression. Pour moi, c'est plutôt une charge de recevoir ces gens. Je m'en passerais bien. »

En taule pour des fumigènes

SAMEDI 5 AVRIL, des dizaines de milliers de personnes défilaient dans les rues de France pour crier leur rage face à la terreur que fait régner l'Etat français sur les étrangers-e-s. À Paris notamment, des flots de fumigènes ont éclairé le défilé, afin de marquer un soutien à **Ivan et Bruno**, emprisonnés depuis le 19 janvier pour avoir voulu se rendre à une manifestation devant le centre de rétention de Vincennes avec... des fumigènes.

Leur emprisonnement s'inscrit dans le contexte d'une lutte en expansion que l'Etat cherche à étouffer. Depuis quelques mois, à l'intérieur des centres de rétention en France, des sans-papiers communiquent vers l'extérieur sur leur emprisonnement, s'enfuient, font des grèves de la faim, refusent de rentrer dans leur chambre, incen-

dient leur cellule, vont jusqu'à tenter de se suicider ou de s'auto-mutiler, et en retour, se font systématiquement tabasser par des CRS, isoler, humilier, déporter.

À l'extérieur, des individus et des collectifs s'organisent pour empêcher des rafles dans la rue ou des avions de décoller, pour cacher des sans-papiers, remplir des dossiers, se marier, faire reculer la police à la sortie des écoles, occuper des préfectures, faire savoir ce qui se passe dans les centres de rétention et multiplier les manifestations et rassemblements de soutien. Pendant plusieurs semaines, au tournant de l'année, des milliers de personnes se sont ainsi réunies régulièrement devant le centre de rétention de Vincennes, en lançant des feux d'artifice et en criant « liberté » d'une seule voix avec les retenus.



Là encore, la répression policière ne s'est pas faite attendre : le 19 janvier, trois personnes sont arrêtées sur le chemin de la manifestation contre l'allongement de la durée de rétention pour avoir des fumigènes et des pétards avec eux. Par protestation contre le fichage, ils refusent de donner leur ADN et leurs empreintes digitales. Des appartements sont ensuite perquisitionnés



et saccagés. Les policiers n'y trouveront que quelques brochures militantes, ce qui n'empêche pas qu'un **juge anti-terroriste** soit chargé d'instruire une enquête pour « association de malfaiteurs, détention et transport d'engins incendiaires ou explosifs en vue de détruire des biens ou de commettre des atteintes aux personnes ». Deux d'entre eux, Ivan et Bruno, sont incarcérés depuis, en attente d'un procès. Dans la semaine qui suit leur arrestation, la presse, racoleuse, reprend la version policière, et parle de « junior-terroristes » et de fantomatiques réseaux qui se prépareraient à la lutte armée. Ici quelques fumigènes, pourtant couramment utilisés dans les manifs, ont suffi au gouvernement pour oser brandir une nouvelle fois le spectre du terrorisme. L'objectif est clair : museler toute contestation, tenter de diviser les militant-e-s, d'en isoler certain-e-s, de faire taire et réprimer tous ceux qui luttent contre l'enfermement

et le traitement que subissent en France les classes populaires et les étranger-e-s.

Si le cas d'Ivan et Bruno peut sembler particulièrement choquant, il est malheureusement symptomatique d'une répression accrue des militant-e-s. Depuis janvier, diverses personnes ont été arrêtées et inculpées, pour avoir voulu se rapprocher des détenu-e-s devant un centre de rétention, pour avoir protesté lors d'une rafle, pour avoir accueilli des sans-papiers chez eux, pour avoir refusé qu'un avion décolle avec des personnes bâillonnées à son bord...

Pas plus que nous ne pouvons laisser des sans-papiers se faire expulser, **nous ne pouvons laisser des compagnons de lutte croupir en prison pour leur solidarité.** Ne laissons personne isolé-e face à la justice et à la police, continuons à désobéir aux lois, multiplions les insoumissions !

ET MAINTENANT ON S'AMUSE !

Pas de justice, pas de paix

La résistance face à la police c'est d'abord du réflexe, le corps qui se débat et le coup de tête qui part comme ça, à l'instinct, au moment d'un contrôle d'identité, encore, en sentant venir la garde à vue, les embrouilles au tribunal, la taule... ça se bastonne en GAV (4/01 à Marius Berliet), pour des histoires de tapage nocturne (26/01 : deux flics blessés, deux interpellations pour rébellion, idem le 13/03), sur des contrôles TCL (6/02, deux trolls au tapis), des contrôles routiers (voiture lancée contre des CRS le 24/02, coups de têtes et coups de pieds sur des municipaux le 27/03) ou des contrôles d'identité (flics mordus le 7/01, 2 flics blessés à Bron mi-mars)...

■ Par moments, les gestes sont moins spontanés, ou la résistance se fait plus collective.

Le 4 janvier une dizaine des personnes font une descente au commissariat de Bourgoin, en soutien à des arrêtés du quartier... menaces, coups et outrages pleuvent sur les flics de service. Manif de 500 personnes à Vaulx, contre les « harcèlements policiers au marché aux puces », le 17 janvier. Le 19, un type se fait serrer aux alentours de Bourg-en-Bresse, en train de cisailer au chalumeau un radar

■ L'an dernier, 2347 véhicules ont flambé dans le Rhône.

Et le feu reprend dès les premières heures de 2008 : 32 bagnoles sont cramées la nuit de la Saint Sylvestre (12 à Givors, et le reste du côté du septième arrondissement, à Villeurbanne, Vénissieux, Saint-Fons, Vaulx, Bron, Meyzieu, Pusignan, Mions et Gleizé). Un entrepôt part en fumée à Rilleux, le 5 janvier ; 6 jours plus tard, nouveaux incendies de poubelles et de voiture, sur la même commune. 17 janvier, le feu se déplace en centre-ville : une caisse est cramée dans le deuxième arrondissement. Incendie d'une concession de moto à Seyssuel, le 13.

■ Feux de voiture à Saint Priest pour la saint valentin

5 personnes sont interpellées. Début d'incendie dans un bus TCL ; un jeune de 13 ans sera interpellé début mars en lien avec cette affaire. Le 19 février une voiture flambe à Grigny (deux jeunes de 13 ans se font ramasser par les

automatique. Un autre radar automatique est retrouvé peint en rose près de Tarare, 10 jours plus tard.

Jet de projectile sur une voiture de flics boulevard Lénine (Vénissieux), le 5 février. Une interpellation.

Dimanche 10/02 une baston à Grigny se transforme en affrontement contre les flics : jets de caillasses, policiers jetés au sol et tabassés... Le procureur en appellera à la plus grande fermeté pour châtier cette « rébellion des banlieues ». Une personne a été placée en préventive en attendant son procès, prévu fin mars.

■ Le 12/02, des flics sont la cible de jets de pierres à Décines.

Deux jeunes suspectés d'avoir pris part à l'échauffourée se rebellent au moment d'un contrôle, blessant deux condés. Un autre habitant du quartier, arrivé à la rescousse, se fera serrer également.

Lundi 18, une vingtaine de personnes s'opposent à l'arrestation d'un voleur à l'étalage dans une supérette près de Villefranche (8 jours d'ITT pour un des keufs).

Le feu au désert

flics) et un bus est incendié à Condrieu (une personne est interpellée et « 5 complices sont activement recherchés »). 4 jours plus tard 6 voitures sont incendiées dans un champ, dans l'Ain.

Le 25 février, un incendie de voiture au parking Villette dans le 3^e arrondissement, stoppe pendant deux heures le trafic des trams. Le 27, 4 jeunes de 15 à 17 ans sont interpellés après avoir dégradé du matériel et malmené le vigile d'un mac do dans le 2^e.

Le 6 mars, un hangar prend feu à Saint-Priest. Caillassage d'un bus sur la ligne 57 ; un « auteur présumé » sera interpellé trois semaines plus tard « grâce à l'exploitation des bandes vidéos ». Le 9 c'est un entrepôt désaffecté de la SNCF qui part en fumée, recouvrant de suies et de cendre le futur quartier des Confluences. La gare de Saint Germain en Mont d'Or est saccagée un jour plus tard (vitres, écrans, horloges, caméras... il y en aurait

■ Lundi 24 mars, des jeunes s'opposent à l'interpellation d'un automobiliste dans le quartier des Vernes à Givors.

Des coups sont échangés, deux jeunes de 20 et 22 ans se font serrer. Le soir la police est attaquée à coups de pierre, et « la confusion est telle dans le quartier que les forces de l'ordre ne peuvent procéder à aucune interpellation le jour même ». Un mineur de 15 ans « connu des services de police » sera interpellé le lendemain matin pour jets de projectiles. Les comparutions immédiates, prévues le 27 mars ont été repoussées au 30 avril ; l'un des deux majeurs reste en taule en attendant.

■ Et parfois, ça ressemble à la guerre.

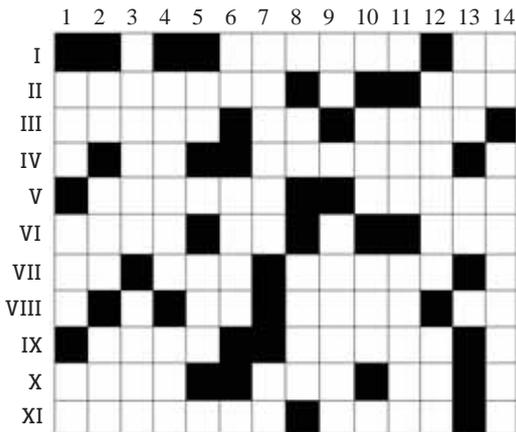
La nuit du 25 au 26 décembre 2007, la gendarmerie de Belleville est attaquée au cocktail molotov. Deux voitures flambent sur le parking. Dans la nuit du 16 février 2008, le futur commissariat du 3^e arrondissement est incendié. Quatre départs de feu différents et des auteurs non identifiés-es... La nuit est belle.

pour plus de 100000 euros de dégât). 5 jeunes d'un foyer voisin, âgés de 12 à 16 ans, se font serrer dans la semaine qui suit.

■ « On aurait dit la ville en technicolor »

Dimanche 16 mars un magasin discount de Vaulx est dévasté par les flammes. Le 21, un colis suspect bloque les trams pendant une heure et demi au carré de la Soie. 4 voitures flambent à Rilleux le lendemain. Un bâtiment municipal désaffecté est entièrement détruit par un incendie jeudi 27 mars à Miribel ; « on aurait dit la ville en technicolor ». Saccage d'une MJC à Sainte Foy, le 29. Incendies d'un hangar agricole à Saint Romain et sur le parking d'une entreprise de travaux publics à Bron, le 30.

MOTS CROISÉS



VERTICALEMENT : 1 « Assurément humain », et squatté près de la place Jules Guesde / Fait ce qu'il faut en cas d'interrogatoire de police / Instrument de musique à corde pincée en vogue chez les syndicalistes. 2 Soleil d'Egypte

/ Sans, on finit malheureusement souvent au centre de rétention / Contrat d'exploitation nouvelle formule. 3 Utile en couture, nuisible en société / Instance démocratique chargée d'avaliser tous les programmes de fichage en France. 4 Péter un câble ou un... (c'est aussi un célèbre établissement villeurbannais) / Dossier Social Etudiant. 5 Pas deux / Commune du calvados où Moulinex ferma une usine en 2001. 6 Initiale de l'entreprise qui embauchait un jeune et surprenant fossoyeur du capitalisme / Syndicat collabo. 7 Comme la pesanteur il a ses lois, en plus facho quand même. (il a pris une dérouillée aux municipales) / Personnel réfléchi. 8 Joe (le plus grand de tous les héros) / Les ninjas de la gendarmerie. 9 Tontons flingueurs / Comme Devedjian, le père Noël en est une. 10 Y a une vache qui... / Engin Explosif Improvisé. 11 Boîte à cons décentralisée à Strasbourg / Petits, ils tiennent dans une tête. 12 Tire, ou bagnole / Attacha. 13 Celle du 94 vérifie la loi physique suivante : tout corps plongé dans l'eau meurt rapidement / « Téléphone... maison ». 14 Langue / Ses flagrants délits ne nous font pas rire.

HORIZONTALEMENT : I Bruit d'un seau de peinture jeté contre un mur / Bâton pour se faire battre, mais en japonais.

II En faire, c'est inverser le jeu en boule lyonnaise, ou foutre le dawa / L'indice des 40 voleurs. III Porté clé à perpétuité / L'œil et l'oreille de l'Etat / Lecteur de Marianne. IV Petit cours, ou bien : auges étudiantes / Normalement c'est un deux-pièces, mais finalement il y en avait beaucoup plus... (c'est aussi le lieu de résidence habituelle de Bob l'éponge). V D'assurance ou de proximité / grâce à lui les flics pourront nous électrocuter plutôt que nous flinguer. VI Petit petit petit / Réservoir d'idées et de suffrages pour Sarkozy / Science des techniques industrielles. VII Ce qui nous trace sur la toile / L'oiseau le fait petit à petit / Ancien nom de la place de l'Hôtel de Ville à Paris, où avaient lieu les exécutions et où on embauchait. VIII Sigle pour une entreprise en voie de privatisation / N'a de sens que raccordé à une pratique / Tel un canut. IX En cas d'abus policier vous pourrez être écouté-es poliment avant de finir dans un rapport / Tiers de quartier lyonnais. X Tels les Etats d'Amérique / Le parti d'un nabot qui, lui, n'a pas réussi / « Bonjour, comment allez-vous? » en langue des skin. XI Philosophe en vogue, mort après un vol plané / Engin léger de surveillance aérienne qui a fait un duo avec Glenn Medeiros.

AGENDA

Lieux :

La Luttine

Infoshop, disques, fanzines, brochures, café/thé, goûters végans, ateliers, etc.. Tous les samedi à partir de 14h00. 91 rue Montesquieu, Lyon 7e Métro Saxe Gambetta

L'atelier

91, rue Montesquieu, Lyon 7e Métro Saxe Gambetta

Le Boulon

Squat : friperie, kung-fu, couture, concerts. 62 rue Paul Verlaine, Villeurbanne Bus C3 arrêt Verlaine Métro Gratte-Ciel

La Vulca'

Squat. 24, rue Jean Baptiste Say, Lyon 1e Métro X rousse, au dessus de l'esplanade

Le Sonic

Des concerts. 4 Quai des étroits, Lyon 5e

Librairie Terre des Livres

Des livres. 86 rue de Marseille, Lyon 7e

Librairie la Gryffe

Lundi au samedi 14h19h. 5, rue Sébastien Gryphe, Lyon 7e

Dates :

Lundi 14 avril à 20 h : Projection : "Themroc" de Faraldo, 1972. Un film qui crie, qui jouit, qui RAGGEEEE!!! Enfin un film où on peut manger des chips la bouche ouverte en parlant à ses voisin-es. À la Vulca.

Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 avril 2008, à 20h : SANS PAPIERS : Portraits, histoires et combats. Projections documentaires. Expo "l'Étranger". À l'Atelier

Vendredi 25 avril de 20h30 à 00h : concert de soutien au centre social autogéré de la X-Rousse - LE SONGEUR (rap tout) EXPERIMENTAL (rap mélodramatique) TD+ (dub). PAF 3euros, au Sonic

Samedi 26 avril 2008 de 20 h00 à minuit : concert de lancement du journal Outrage LA JONQUILLE (Electro-groove La Friche) TRIO LOGIQUE (Impro percus) Harry DreamX (Mix Drum n' Bass). Au Boulon.

Mardi 29 avril, de 19h30 à minuit, rencontre débat avec G. Rzepski, organisé par ACRIMED 69, à propos du bouquin « tous les médias sont-ils de droite? ». À la librairie Terre des Livres.

Samedi 03 mai, à 20h : concert de AL TRENE ALBA. Au Boulon.

Jeudi 08 mai, à 20h30 : concert de WANKYS, STATE POISON, LEXOMYL. Au Boulon.

*Radio Canut 102.2
la plus rebelle
des radios!*

http://radiocanut.org

**DES ÉMISSIONS DE QUALITÉ!
DE LA MUSIQUE FORTE!
UNE INFO INDÉPENDANTE!**

AVEC ENTRE AUTRES



**PARANOID TIME (PUNK HARD-CORE DIY) LE MARDI DE 23 H À MINUIT
ET LES CANUT INFO CHAQUE MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 19 H À 20 H.**

CONTACT : OUTRAGE@RISEUP.NET

Si t'as pas Outrage,
t'as Rebellyon.info



Fiche pratique n°1



COMMENT CHANGER LE CUIVRE EN OR....

Le repérage et le choix du lieu

Un bon lieu est un lieu dans lequel on trouvera de grosses quantités de cuivre, mais surtout qui permet d'agir discrètement et de garder constamment un œil sur ce qui se passe à l'extérieur. Comme pour l'ouverture d'un squat, il faut s'assurer d'abord que le lieu est vraiment abandonné. Pour cela, vérifiez le courrier dans la boîte aux lettres, posez des marqueurs (scotch, fil...) sur les entrées principales, venez régulièrement observer si des changements sont visibles.



Une fois que vous êtes sûr que le bâtiment est vide, essayez d'entrer à l'intérieur afin d'évaluer les quantités de cuivre et leurs emplacements précis. Si vous ne pouvez pas rentrer sans effraction, peut-être est-il préférable d'attendre le jour de l'opération pour entrer. Il est important de préférer les lieux trop pourris pour être habités afin de laisser les autres à d'éventuels squatteurs.

Équipement

Un bon équipement est essentiel pour réaliser à moindre effort la collecte et le dégagement. Pour enlever et découper le cuivre vous aurez besoin de : - Plusieurs pinces monseigneurs de différentes tailles et bien aiguisées pour sectionner les câbles.

- Un pied de biche, ça sert toujours.

- Une scie à métaux pour les câbles récalcitrants et pour les canalisations.

- Un petit outillage : des tournevis, des cutters, des lampes de poche, un jeu de clés, une pince.

- Un seul outil pour dégainer : le dégaineur!

Tactiques

Votre tactique dépendra du nombre de personnes à mener l'opération, de la quantité de cuivre potentielle ainsi que du type de bâtiment que vous aurez choisi. Il faut dans tous les cas une équipe qui travaille et une équipe qui surveille, avoir préalablement vérifié les issues de secours et par où les flics pourraient arriver. L'opération peut être menée le jour ou la nuit, selon la fréquentation des alentours. L'avantage d'agir la journée en se faisant passer pour des ouvriers est de jouer sur cette ambiguïté, la nuit est d'apparence plus tranquille mais le travail peut être bruyant et attirer l'attention. Une fois à l'intérieur, il faut trouver un endroit sûr où cacher les outils en cas d'intervention de flics zélés, faire attention aux faisceaux de lampes de poche et se mettre tout de suite au travail. Dans tous les cas, l'opération doit être exécutée rapidement et si possible en une fois afin d'éviter de retourner sur les lieux.

L'essentiel des grosses quantités de cuivre peuvent être récupérées dans les bâtiments industriels et tous les bâtiments alimentés en triphasé. Portez en premier lieu votre attention plutôt vers le plafond (souvent sous les faux plafonds), là où circulent généralement les gros câbles et la plomberie. Ensuite regarder où se situent les arrivées d'eau et d'électricité, c'est généralement de là que partent les plus grosses sections. Ensuite, il ne vous reste plus qu'à sectionner les attaches et retirer le cuivre par sections transportables. Si le bâtiment ne possède ni tuyauterie en cuivre ni gros câbles, vous pouvez quand même récupérer les petits fils électriques et les autres métaux (aluminium, étain, laiton).

Dénuder

Pour dénuder, il vous faudra un outil à dégainer, c'est le seul outil vraiment efficace, prévoyez cependant d'avoir



quelques cutters, pour certains câbles, ils se révéleront plus pratiques. Prévoyez au moins le même temps pour dégainer que vous avez mis pour collecter les câbles. Il n'est pas vraiment utile de dénuder les petits fils électriques, mieux vaut en récupérer de grosses quantités et les vendre tels quels.

Vendre à meilleur prix

Pour revendre le cuivre, il faut savoir que les ferrailleurs sont en droit de vous demander vos papiers d'identité, et ils le font systématiquement. Cette procédure a pour but de contrer le recel mais pour des quantités très importantes (en dessous d'une tonne vous ne risquez pas vraiment d'être inquiété). La meilleure stratégie reste d'amener le cuivre en plusieurs fois, en changeant de véhicule et de carte à chaque fois, de sorte que les poids soient répartis et qu'aucun lien ne puisse être fait entre les différents arrivages. En ce moment, le taux d'achat du cuivre est au mieux de 4€50 le kilo, au pire de 3€. Pour les câbles non dénudés, il faut compter 1€. Pour les autres métaux, ça varie de 1€ pour l'aluminium à 3€ pour le laiton. Vous trouverez le meilleur taux de change à l'entreprise RDM, 3 rue Fos-Sur-Mer dans le port Edouard Herriot (7e).

Risques

Si les outils ne sont pas trouvés par la police et si vous n'avez pas commis d'effraction, peu de charges pèsent contre vous. Vous avez simplement pénétré un bâtiment abandonné, vous pouvez être un curieux, un artiste, un fou... En revanche, si l'effraction est identifiée immédiatement, vous pouvez être poursuivi pour violation de propriété (ça n'ira pas très loin) et si vous êtes pris les outils dans les mains et assis sur le tas de cuivre, être inculpé pour vol, voire vol en réunion. Avec une bonne sécurisation de l'opération, cette dernière éventualité ne devrait pas se présenter.